



Baie-Mahault le 17 octobre 2008

La Présidente : A. JUDITH

Monsieur le Directeur de la CAF Guadeloupe
Quartier de l'Hôtel de Ville
97159 PAP Cedex

Objet: reconduction de la convention de prestation de service

Monsieur le Directeur,

Notre convention de financement pour l'accueil des jeunes enfants prend fin au 31 décembre 2008.

Elle prévoit la signature d'une nouvelle convention en janvier 2009 dans le cadre de la mise en œuvre de la PSU.

A ce jour le co-financement n'est toujours pas assuré pour que nos structures soient viables.

Afin de nous permettre de trouver un co-financement, lors de notre rencontre avec le Président de la CNAF en avril 2008, la mise en œuvre de la PSU a été repoussée à janvier 2010.

En conséquence nous demandons la reconduction de la présente convention jusqu'en 2010 et sa signature avant le 31 décembre 2008.

La signature en début 2008 a entraîné du retard dans le versement de la prestation de service. Les structures d'accueil ont rencontré jusqu'en mai - juin d'énormes difficultés pour faire face à leurs charges (le 1^{er} semestre a été versé au plus tôt en mai !).

Nous ne souhaitons pas que ce scénario se reproduise en 2009.

Veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'expression de notre haute considération.

la Présidente

A. JUDITH